

## Erratum

---

### **Décret 1178-2000, 4 octobre 2000**

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 18 octobre 2000, 132<sup>e</sup> année, numéro 42.

À la page 6607, l'intitulé de la loi du décret 1178-2000 aurait dû se lire «Loi sur l'exercice des activités de bourse au Québec par Nasdaq (2000, c. 28)» au lieu de «Loi sur les coopératives de services financiers (2000, c. 29)».

35004